



Campagne internationale

IL FAUT RÉHABILITER MICHEL THIERRY ATANGANA !

Le texte qui suit est sous embargo de diffusion publique jusqu'au 1er octobre 2015.



AACOA (Association Atangana contre l'Oppression et l'Arbitraire) et Opinion Internationale, le @média des libertés et des cultures, lancent la campagne internationale :

« Il faut réhabiliter Michel Thierry Atangana ! »

Nous vous invitons à signer l'Appel ci-dessous qui sera rendu public le 1er octobre 2015 avec une liste de premiers signataires.

**Myriam ZAINE, Présidente d'AACOA
et Michel TAUBE, Fondateur d'Opinion Internationale**

LETTRE OUVERTE A FRANÇOIS HOLLANDE : MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, IL FAUT REHABILITER MICHEL THIERRY ATANGANA !

Monsieur le Président,

Dans votre discours de Dakar du 12 octobre 2012, vous avez déclaré : « Je ne m'inclinerai pas seulement devant l'histoire : je m'engagerai pour la défense de la dignité humaine » et ajouté : « La lutte contre la corruption, les abus financiers et contre l'impunité est l'affaire de tous. »

Ces paroles fortes, le citoyen français et européen Michel Thierry Atangana, du fond de sa cellule, 15 ans après le début de sa détention arbitraire à Yaoundé, au Cameroun, les a entendues. Elles lui ont redonné espoir.

Michel Thierry Atangana a été le plus long détenu français à l'étranger de toute l'histoire de la Cinquième République. Du 12 mai 1997 au 24 février 2014, il a « vécu » dix-sept années d'enfer, de torture, d'humiliation, de discriminations et de détention arbitraire, placé à l'isolement dans une cave du sous-sol de la gendarmerie de Yaoundé. Ces 17 années de détention représentent 34 années selon le code de procédure pénale français ! La présomption d'innocence à laquelle il avait droit a été transmuée en présomption de culpabilité.

Michel a été un « otage judiciaire ». Dans l'indifférence générale. Et dans l'indifférence, en particulier, de la France et des autorités françaises. Depuis son retour en France, livré à lui-même, Michel Thierry Atangana n'a toujours pas recouvré ses droits ni sa dignité.

Que demande Michel Thierry Atangana ?

Il demande simplement que justice lui soit rendue. Il demande simplement l'application du droit international. Le 13 novembre 2013, l'ONU, par l'Avis 38/2013 du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire, et au terme d'une enquête de quatre années, a exigé : la libération de Michel Thierry Atangana ; une enquête et des sanctions contre les personnes responsables de sa détention arbitraire ; la restitution de ses biens ; l'indemnisation des préjudices qu'il a subis.

S'il a été libéré, Michel Thierry Atangana n'a bénéficié que d'une remise de peine. Et il demeure coupable aux yeux de la justice camerounaise. Aucune enquête n'a été menée au Cameroun, et aucune sanction n'a été prise. Les biens et les avoirs de Michel Thierry Atangana ne lui ont pas été restitués et aucune indemnisation n'a été effectuée. Ses comptes bancaires demeurent bloqués.

Les entreprises occidentales qu'il représentait au Cameroun – et qu'il continue à représenter aujourd'hui – ont été spoliées de leurs biens. Elles n'ont pas non plus été indemnisées. Ce qui, au-delà de la question des droits de l'homme, interroge sur la sécurité des affaires et des investissements étrangers au Cameroun.

Monsieur le Président, vous avez rencontré Michel Thierry Atangana, le 28 mars 2014. Vous avez été le seul Président de la République française à lui écrire, pendant toute sa détention, ce qui doit être salué.

Mais, pendant toute sa détention, Michel Thierry Atangana n'a pas bénéficié du soutien de la France. Il n'a pas même eu droit à des visites consulaires. Et ceci pendant 15 longues années. Il a été abandonné tel un apatride. C'est le Département d'Etat américain qui, à partir de 2005, a dû alerter chaque année la France sur le sort de son ressortissant. Ceci est particulièrement choquant. Le Département d'Etat américain a, une fois de plus, mentionné le cas de Michel dans son rapport annuel 2014 sur les droits humains s'agissant du Cameroun.

Monsieur le Président, nous demandons à la France, co-fondatrice du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire de l'ONU, - et qui sait se faire entendre du Président camerounais M. Paul BIYA -, ainsi qu'à l'Union Européenne, de réparer cette injustice et d'intervenir pour que le Cameroun mette en application, dans les meilleurs délais, la décision des Nations Unies qui a, rappelons-le, l'autorité de la chose jugée. C'est également en ce sens que les avocats de Michel Thierry Atangana viennent de vous écrire.

Monsieur le Président, nous avons l'intime conviction que d'autres citoyens pourraient connaître le même sort si les dysfonctionnements qui ont conduit à l'abandon de Michel Thierry Atangana ne sont pas clairement mis en lumière et résolus. C'est pourquoi nous demandons aussi que le Parlement français et le Parlement Européen ordonnent des enquêtes parlementaires pour faire toute la lumière sur cette affaire.

C'est l'opinion internationale qui a sauvé Michel Thierry Atangana. Avant même la décision des Nations unies, Amnesty International l'a désigné comme « prisonnier d'opinion ». La Fondation Robert F. Kennedy Human Rights et Freedom House lui ont apporté leur soutien pendant sa détention.

C'est avec l'opinion internationale que Michel Thierry Atangana entend aujourd'hui se reconstruire. Michel a renoncé à toute forme de vengeance, et ceci dès le premier jour de sa libération. Il se bat aujourd'hui pour sa dignité et celle des autres... En France et en Europe, il se bat désormais pour la création d'un organisme public chargé de l'accompagnement et de la réinsertion des anciens détenus victimes de détention arbitraire, ainsi que les victimes de prises d'otage, qui sont la plupart du temps abandonnés à leur sort à leur retour dans leur pays. Il se bat également pour qu'une Journée mondiale contre la détention arbitraire soit instaurée dès le 24 février prochain.

Monsieur le Président, aidez-nous à obtenir la réhabilitation de Michel Thierry Atangana !

Prénom NOM.....
Titre Organisme.....
Email
Adresse réseaux sociaux (facebook, twitter...)
Commune Pays.....
Tel Portable.....

- Je signe le présent Appel et autorise la diffusion publique de mon nom.
 Je souhaite relayer cet Appel et participer à la campagne. Merci de me contacter.

Fait à

Signature

Merci de retourner votre signature en priorité par mail à :

Myriam ZAINE, présidente d'AACOA : myriam.zaine@gmail.com

Michel TAUBE, fondateur d'Opinion Internationale : michel.taube@opinion-internationale.com

Ou par voie postale à l'adresse suivante :

AACOA – « Il faut réhabiliter Michel Thierry Atangana » - 9, rue Charlot - 75003 Paris

